

ATTENDUS RELATIFS AU PROJET DE MEMOIRE DE MASTER 1

- **Objectif : la réalisation d'un projet de recherche ou de stage qui sera poursuivi en M2**

Les étudiant·es rendront un **projet de recherche ou de stage** d'une dizaine de pages (**25 000 signes** espaces compris, hors bibliographie et sources) à **la fin de leur année de M1** à l'enseignant·e responsable de leur groupe de tutorat. Ils et elles doivent être suivi·es par un·e enseignant·e référent·e de leur choix parmi les titulaires du département qui les accompagnera dans la réalisation de leur mémoire en M2.

Les cours de **Techniques d'enquête** (2^{ème} semestre) puis d'**Accompagnement du mémoire/Tutorat** (2^{ème} semestre, avec quelques séances au 1^{er} semestre) en Master 1 visent à **accompagner les étudiant.es dans le choix leur sujet de mémoire et dans la préparation de leur projet de recherche ou de stage** qu'ils et elles réaliseront pour leur mémoire de Master 2.

Au **2^{ème} semestre**, le cours de **Techniques d'enquête** présente les étapes d'une recherche en science politique et les différentes méthodes d'enquête (conceptuelle ou de terrain).

Une **réunion** d'information sur les **stages** est organisée dans le cours du 1^{er} semestre. Elle est signalée sur le blog du secrétariat. **Des fiches** de renseignement mentionnant le sujet provisoire et le nom de l'encadrant.e du projet de mémoire sont à rendre au mois de **novembre**.

Dès le 1^{er} semestre, les étudiant.es doivent donc **choisir un.e enseignant.e référent.e** en fonction de la thématique de recherche ou de stage sur laquelle ils et elles souhaitent réaliser leur projet (date limite de dépôt des fiches de renseignement mémoire et parcours : le 20 novembre 2026). Les premières séances du Tutorat, programmées au 1^{er} semestre, sont consacrées à l'identification des encadrant·es et de leurs thèmes de recherche.

Au **2^{ème} semestre**, la suite du cours de **Tutorat/Accompagnement du mémoire** constitue un espace d'échanges et de discussions collectives sur les sujets et **projets de recherche ou de stage à rendre en fin de semestre**. L'avancée dans ce travail est progressive et basée sur **des travaux à rendre au long du semestre** (le contenu de chacun est adaptable au type de sujet et de projet envisagé pour le mémoire de Master 2).

NB : dans le cadre du cours de Tutorat, il est **possible de réaliser une enquête exploratoire (entretien ou observation, par exemple)** pour construire le projet de recherche ou de stage.

L'étudiant.e doit avoir, au cours de l'année de M1, plusieurs échanges avec son **encadrant.e de mémoire** (ou « enseignant.e référent.e »), qui suivra le développement de son mémoire en Master 2 et servira de référent.e pour son stage, le cas échéant.

Les **projets de recherche ou de stage** sont suivis et notés à la fois par **l'enseignant.e en charge du cours de « Tutorat/Accompagnement du mémoire » en M1** et par **l'encadrant.e du mémoire**, qui corrige le projet de mémoire remis par l'étudiant.e en début de printemps.

- **Choix de l'enseignant.e référent.e pour le projet de recherche ou de stage**

Les étudiant.es doivent contacter et obtenir l'accord d'un.e enseignant.e pour accompagner leur travail, en fonction de leurs thématiques de recherche ou de stage (*cf.* brochure et site). Une séance du tutorat sera consacrée à l'exploration des thèmes de recherche des encadrant.es potentiel·les pour faciliter ce travail de repérage et de prise de contact. Le nombre d'étudiant.es de Master 1 suivi·es par enseignant.e est limité ; un.e enseignant.e peut donc être amené.e à refuser de vous encadrer s'il/elle a atteint son maximum, auquel cas rien de grave : il vous faudra juste contacter un.e autre enseignant.e.

Peuvent encadrer les projets de recherche ou de stage de M1 :

- 1) les enseignant.es titulaires du département de science politique ;
- 2) les chercheurs/euses CNRS membres du CRESPPA (*cf.* la liste figurant dans la brochure).

NB : **pour les étudiant.es qui partent à l'étranger** à un moment ou à un autre de leur cursus, **pensez à contacter et à voir l'enseignant.e référent.e de votre projet avant votre départ**, pour cadrer en amont votre travail.

- **Précisions sur les sujets et types de projets de recherche possibles**

Les **sujets** de mémoires sont **libres**, dans la mesure où le sujet est en lien avec la formation en science politique et accepté par un.e encadrant.e. Le mémoire est un travail **individuel, personnel et original** (voir les règles relatives aux usages de l'IA).

Les étudiant.es **choisissent un sujet en lien direct avec leur parcours.**

Dans les quatre parcours, les étudiant.es peuvent inscrire leur mémoire en **sociologie politique et/ou en théorie politique**. Dans ce dernier cas, le travail ne se réduit pas à une réflexion sur un.e auteur/trice ou à une question « purement » philosophique ; il peut porter sur n'importe quelle question relevant du politique.

Pour rappel, travailler sur un pays autre que la France, par exemple la Tunisie, ne signifie pas que votre sujet s'inscrit dans une perspective transnationale ou internationale. Un sujet n'incorpore cette dimension qu'à partir du moment où il traite des relations entre au moins deux acteurs nationaux distincts, ou encore où il traite d'acteurs inter- ou transnationaux. Ainsi, on pourra travailler par exemple sur la politique étrangère de la Tunisie, ou bien encore de l'action d'acteurs internationaux (ONG, Organisations internationales, firmes transnationales, etc.) à

l'intérieur de l'État tunisien, *etc.*

Quel que soit leur parcours, les étudiant·es ont le choix, en Master 1, entre :

- **un projet de recherche basé sur une revue approfondie de la littérature scientifique ET sur l'élaboration d'une problématique permettant de s'orienter, de se situer ou de cartographier une question et un enjeu contemporain discutés en sociologie politique ou en théorie des relations internationales ou discutés par la philosophie et la théorie politiques** (en dialogue avec des corpus critiques – par exemple – études de genre, études féministes, études postcoloniales ou décoloniales, théories critiques, études culturelles).

NB : les projets de mémoires de M2 qui s'inscrivent en théorie des relations transnationales et en théorie politique peuvent intégrer une **réflexion épistémologique** préparatoire dans le cadre de l'élaboration de la problématique du mémoire de M2.

Ils intègrent dans tous les cas (sociologie politique, théorie des relations internationales et théorie politique) une **réflexion sur les méthodes d'enquête (conceptuelle ou de terrain)** qui pourront être mobilisées dans le cadre du mémoire de M2.

Pour les enquêtes de terrain, il est demandé aux étudiant.es de réaliser une **recherche exploratoire des sources possibles** (littérature dite « grise », tels que des rapports institutionnels, ou tout autre type de sources documentaires). Les étudiant.es peuvent aussi réaliser des **coups de sonde sur les terrains possibles**. Les méthodes d'enquête peuvent alors varier et/ou être combinées : réalisation d'un ou deux entretiens, d'une ou deux observations directes, consultation d'archives, constitution d'un corpus documentaire ou iconographique – articles de presse, documents audio-visuels, rapports institutionnels, *etc.* –, réalisation d'un questionnaire, *etc.* L'objectif de ce type d'**enquête exploratoire** est de tester et d'ajuster les méthodes d'enquête qui seront mobilisées dans le cadre du mémoire de M2.

OU

- **Un projet de stage, intégrant une revue de la littérature scientifique ET des sources documentaires existantes visant à faire la cartographie du champ (national ou transnational) dans lequel les étudiant.es souhaitent faire un stage en M2** – autrement dit, il s'agit d'identifier les principaux acteurs (collectifs et/ou individuels) intervenant dans ce champ à différentes échelles.

BAREME POUR LES PROJETS DE MEMOIRES EN M1

Projet de mémoire de recherche

- **Présentation et délimitation du sujet de recherche** (avec définition des termes du sujet) : **3 points**
- **Intégration d'une posture réflexive dans la construction du projet / de l'objet** : **2 points**
- **Formulation d'une problématique et d'hypothèses de recherche** : **3 points**
- **Présentation de la littérature scientifique existante en lien avec le sujet** (cette revue de littérature ou « état de l'art » vise à montrer l'intérêt du sujet et de la problématique par rapport aux travaux scientifiques existants, à situer la problématique dans la littérature scientifique existante et à préciser le positionnement théorique retenu, que ce soit en sociologie politique, théorie politique ou relations internationales) : **6 points**
- **Conception du protocole d'enquête – conceptuelle ou empirique** (ce protocole est réaliste, au sens de faisable en un an – cf. en M2 –, et adapté à la problématique annoncée ; dans le cas des stages pris comme terrains d'enquête, préciser les éventuelles méthodes d'enquête complémentaires envisagées, outre l'observation participante) : **4 points**
- **Présentation formelle, respect du nombre de signes** (25 000 signes espaces compris, hors bibliographie et sources) : **2 points**

Projet de mémoire de stage

- **Présentation du sujet et du projet de stage** (avec définition des termes du sujet) : **3 points**
- **Intégration d'une posture réflexive dans la construction du projet / de l'objet** : **2 points**
- **Formulation d'une problématique et d'hypothèses en lien avec le travail de cartographie des acteurs du champ d'intervention visé pour le stage** : **6 points**
- **Présentation de la littérature scientifique et de la littérature « grise » en lien avec le sujet** (cette revue de littérature ou « état de l'art » vise à montrer l'intérêt du projet de stage) : **5 points**
- **Présentation de la démarche pour la recherche de stage** (en lien avec le travail de cartographie) : **2 points**
- **Présentation formelle, respect du nombre de signes** (25 000 signes espaces compris, hors bibliographie et sources) : **2 points**

Pour se situer

- **Note en dessous de 10/20** : le projet ne répond pas aux critères indiqués, tant sur la forme que sur le fond.
- **Notes entre 10 et 11/20** : le projet comporte des problèmes majeurs relativement aux critères indiqués.
- **Note entre 12 et 13/20 (mention assez bien)** : le projet comporte des problèmes majeurs mais un travail conséquent a été fourni.
- **Note entre 14 et 15/20 (mention bien)** : le projet répond aux critères énoncés, même s'il reste des critiques et remarques conséquentes.
- **Note supérieure à 16/20 (mention très bien)** : projet excellent. Tous les critères énoncés ont été respectés. La note peut aussi valoriser l'originalité du sujet, le développement d'une pensée personnelle, l'ampleur du travail réalisé.